



Le régime de Prévoyance des Sages-femmes en 2023

Professions concernées : Sages-femmes

Document réalisé par www.Prevoyance-liberal.com
le site de référence pour l'assurance – épargne –
retraite des Sages-femmes.

www.prevoyance-liberal.com L'expert des professions libérales médicales

Quelles indemnités journalières sans Prévoyance complémentaire ?

Depuis le 1^{er} Juillet 2021, vous bénéficiez d'**Indemnités Journalières** versées par la **Sécurité Sociale (IJSS)** à compter du 3^{ème} jour d'arrêt de travail.

À noter : si vous êtes en 1^{ère} année d'activité, vous n'aurez droit à aucune IJSS

En tant que praticien libéral cotisant à la CARCDSF, si vous êtes en arrêt de travail, vous serez également éligibles à des **Indemnités Journalières (IJ)** versées à compter du 91^{ème} jour d'arrêt de travail.

Comment sont réparties ces Indemnités ? En considérant ces garanties, quelle est l'utilité de la prévoyance en 2023 ?

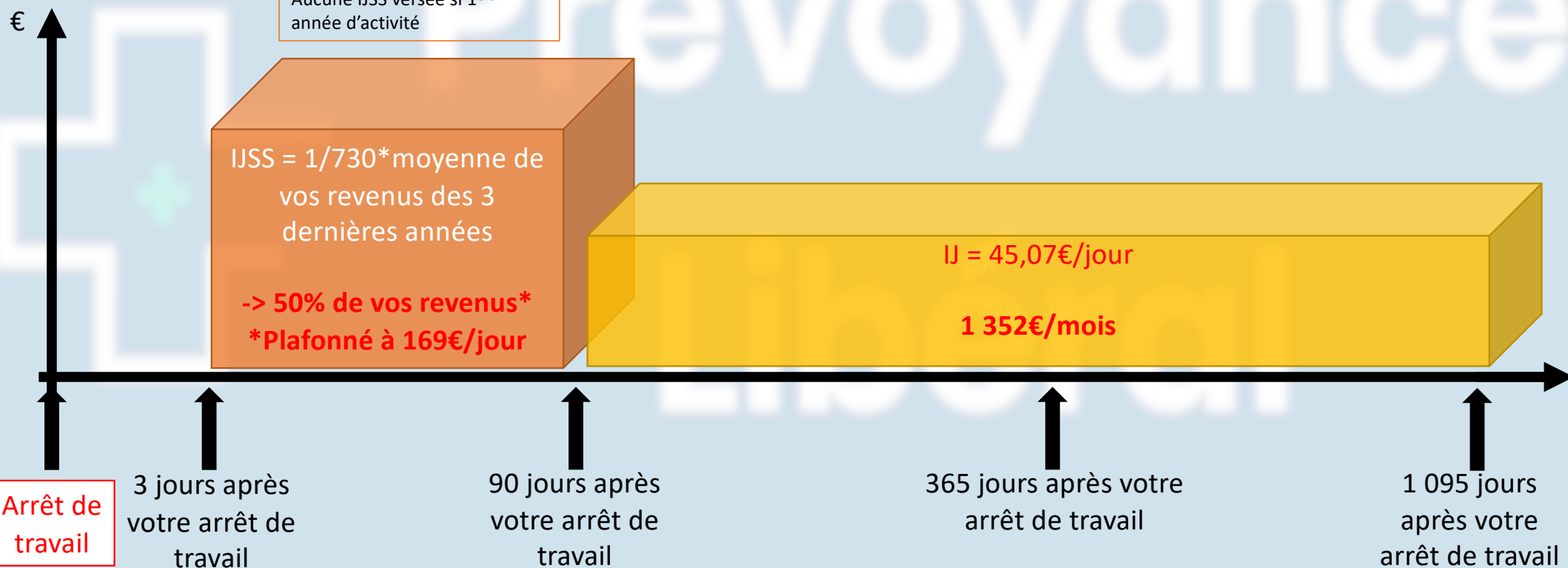


En cas d'arrêt de travail court, combien pourrez-vous percevoir d'IJSS et d'IJ en 2023?

Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARCDSF (IJ)

Aucune IJSS versée si 1^{ère} année d'activité

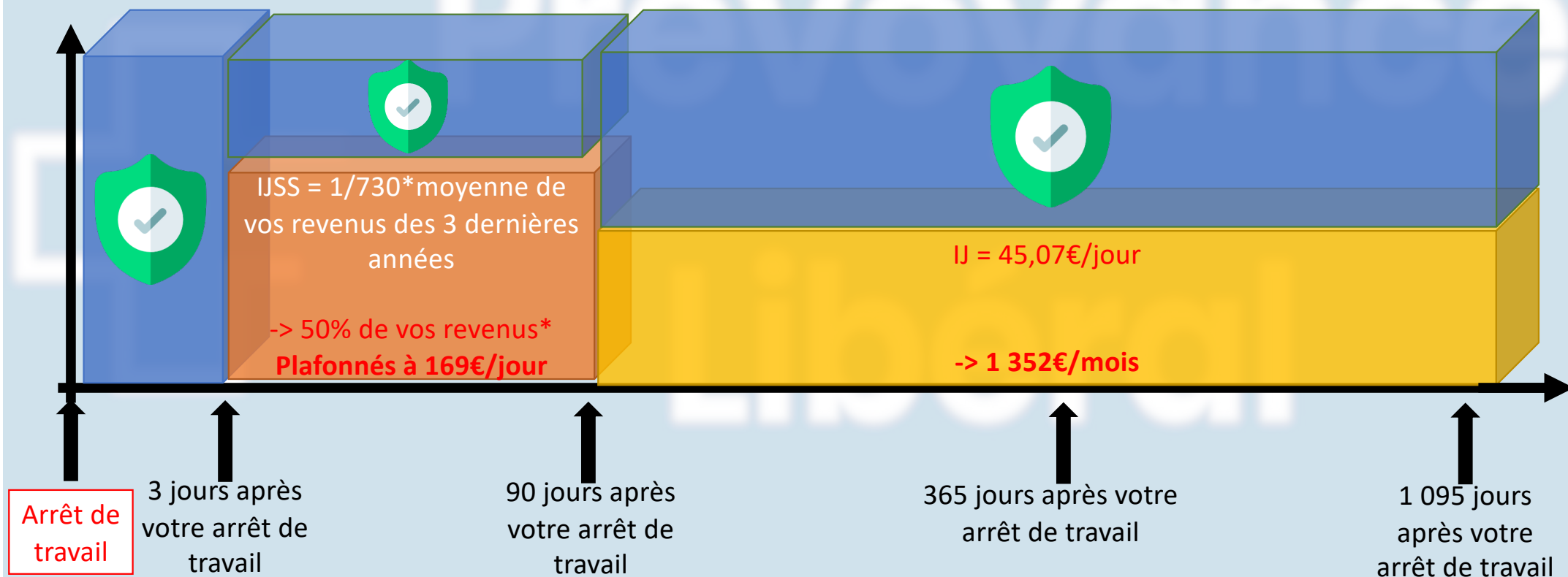


En cas d'arrêt de travail court, à quoi servira la Prévoyance ?

Revenus à couvrir avec la Prévoyance (€)

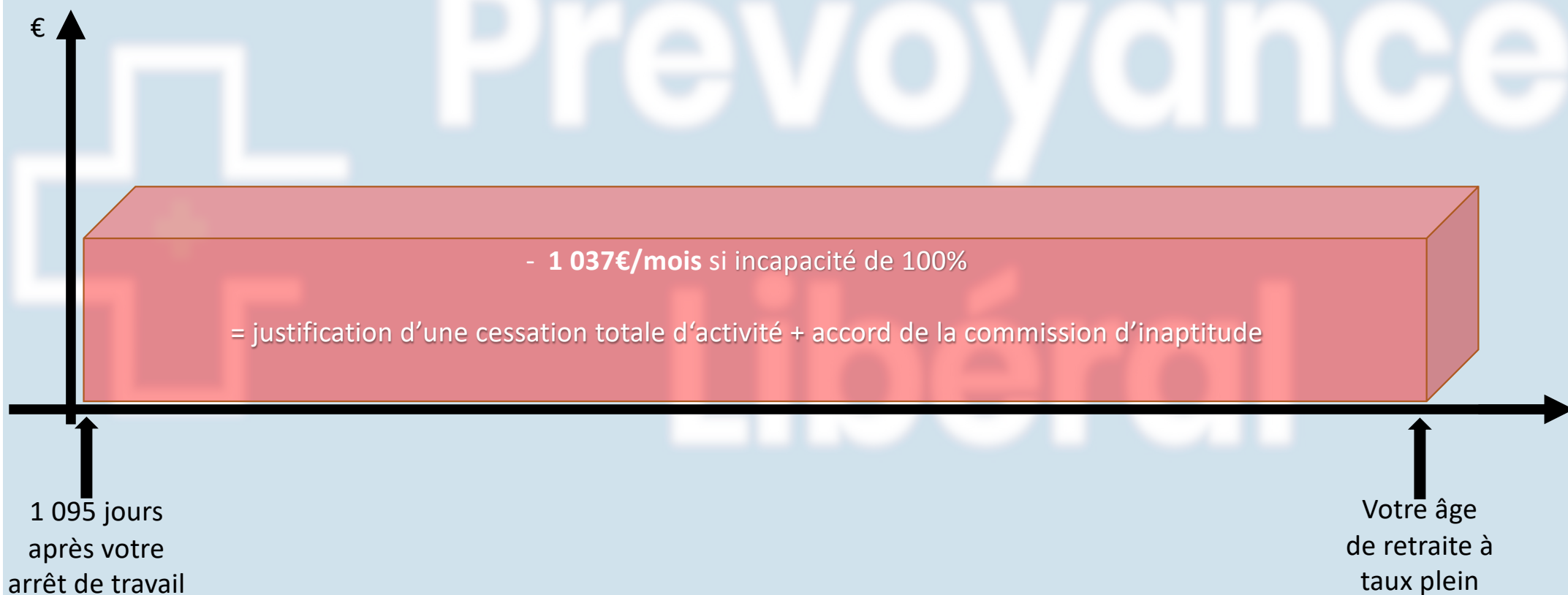
Indemnités Journalières versées par la sécurité sociale (IJSS)

Indemnités Journalières versées par la CARCDSF (IJ)



En cas d'arrêt de travail long, combien pourrez-vous percevoir de rente invalidité par la CARCDSF en 2023?

Rente invalidité versées par la CARCDSF (RI)
dépendant de votre état d'invalidité



www.prevoyance-liberal.com L'expert des professions libérales médicales

En cas d'arrêt de travail long, à quoi servira votre Prévoyance en cas d'invalidité ?

Rente Invalidité à percevoir (€)

Rente invalidité versées par la CARCDSF (RI) dépendant de votre état d'invalidité

Vos revenus entièrement complétés par la Prévoyance



- 1 037€/mois si incapacité de 100%
= justification d'une cessation totale d'activité + accord de la commission d'inaptitude

La Prévoyance vous permettra d'obtenir une rente invalidité partielle assurée dès 15%, 16%, 33% d'invalidité professionnelle.

Dès 66% d'invalidité professionnelle vous percevrez la totalité de la rente invalidité mentionnée dans votre contrat et ce jusqu'à votre retraite.

1 095 jours après votre arrêt de travail

Votre âge de retraite à taux plein

www.prevoyance-liberal.com L'expert des professions libérales médicales

La Prévoyance pour couvrir les carences de votre régime obligatoire

Prévoyance

Comme vous avez pu le constater **de nombreuses carences existent en cas d'arrêt de travail.**

Celles-ci pourront engendrer un manque à gagner important en cas d'arrêt de travail et si votre trésorerie n'est pas suffisamment constituée, **à une baisse de votre niveau de vie et dans les cas les plus graves, de la précarité.**

www.prevoyance-liberal.com c'est quoi ?

Un suivi et un accompagnement unique



Nous accompagnons nos client(e)s sur la durée : de la souscription à l'indemnisation !
Pendant toute la durée de votre contrat nous répondons à toutes vos questions et suivons votre indemnisation en cas d'arrêt de travail.

Indépendance : comparer plusieurs assureurs



Nous sommes très attachés à notre indépendance en tant que courtier d'assurance. Nous vous proposerons des **contrats à des tarifs négociés, de plusieurs assureurs répondant à vos besoins.**



**Prévoyance
Libéral**

La transparence : pas d'exclusion cachée !



Nous étudions les situations de nos client(e)s spécifiquement.

Nous prendrons par exemple en compte votre volonté de couverture des arrêts de travail en cas de pratique de sport à risque, en cas de grossesse pathologique, de maladie du dos, de maladie psychopathologique (ex : burn-out).

Comparer et économiser en ligne gratuitement



Rechercher les meilleures solutions de Prévoyance pour protéger nos client(e)s en cas d'arrêt de travail, **au meilleur prix** : c'est notre métier. Nous pouvons également vous proposer des **solutions de retraite et de mutuelle à tarif négocié** et **toujours avec le même interlocuteur.**

www.prevoyance-liberal.com L'expert des professions libérales médicales

**Ces informations sont données à titre indicatif. La société gestionnaire du site ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation faite de ces informations et de tout préjudice direct ou indirect pouvant en découler. Une étude approfondie avec un professionnel de l'assurance, expert en protection sociale, réalisable sur notre site www.prevoyance-liberal.com, reste primordiale.*

*Les éléments présents dans ce document sont la propriété de la société éditrice du site internet [Prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com).
En application du Code de la Propriété Intellectuelle, et des dispositions législatives et réglementaires, toute reproduction/représentation intégrale ou partielle de l'un des éléments/page/schéma faite sans le consentement préalable et écrit de la société éditrice du site est interdite.*



**Prévoyance
Libéral**

Pour obtenir un comparatif, rendez-vous sur notre site : [www. prevoyance-liberal.com](http://www.prevoyance-liberal.com)
Vous avez une question concernant la Prévoyance ou la Retraite ?
Contactez-nous à l'adresse suivante : bonjour@prevoyance-liberal.com